



INFO – Novembre 2016

SOMMAIRE

Page 1

Le mot de l'équipe

Page 2 à 5

Affaires communales
et rendez-vous

Page 6

Du côté des assos

Page 7 et 8

Gens de Juvigny
Agenda

Rappel des horaires d'accueil à la mairie

Séverine
APLINCOURT

et

Cécilia ROBINET

vous accueillent en
mairie aux horaires
suivants :

Lundi : 8h30/12h

Mardi : 15h/19h

Jeudi : 15h/18h

Samedi : 8h30/12h

L'accueil de la
mairie sera
exceptionnellement
fermé le samedi 12
novembre 2016.

Le mot de l'équipe municipale

Nouveau numéro de Juvigny Info avec des informations relatives aux activités de la municipalité, des dossiers se terminent : travaux sur les bâtiments communaux, digues du Foron, d'autres sont en cours : La Savoie, la gestion de la circulation, etc.

Mais en introduction, revenons sur la rentrée scolaire :

L'école de Juvigny

Elle se porte bien, malgré une légère baisse des effectifs par rapport à l'an passé : 39 enfants sont scolarisés sur 2 classes.

Pour favoriser des temps d'anglais et de sciences, 3 groupes sont installés : GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2.

Par ailleurs et selon les besoins, un conseil d'élèves avec président et secrétaire de séance peut être organisé.

Par exemple, il s'est récemment réuni afin de formuler une demande à la mairie pour le marquage au sol, sous le préau.

Les projets mis en place l'an dernier sont poursuivis cette année avec l'art visuel commun à tous les niveaux de l'école et le cahier de vie où les grands écrivent sous la dictée des plus petits et les moyens écrivent seuls.

Le projet d'école 2016-2019 s'effectue à travers plusieurs volets : parcours éducatifs, amélioration du résultat des élèves au regard des compétences acquises sur le socle commun, réponse aux exigences de la vie scolaire.

Certains se font en relation avec l'équipe d'animation.

Les enfants continuent à bénéficier des activités telles que le ski, la natation, le « courseton », le cross et cette année, le poney.

Une première fête en cette fin d'année : le vendredi 16 Décembre, sur le thème du cinéma.

Du côté de l'équipe d'animation

Depuis deux ans, les activités périscolaires sont assurées par l'équipe d'animation de Juvigny : Cantine, Temps d'Activités Périscolaires et Garderie.

Pour les TAP, chaque cycle positionné entre deux périodes de vacances scolaires, se structure avec des activités manuelles, des jeux, l'aide aux devoirs, un projet particulier mené tout au long du cycle en groupes, et une activité collective.

Cette année, l'équipe est renforcée par le recrutement de Mathilde, formée aux métiers d'animation qui rejoint Matilde et Frédéric. Elle remplace Audrey de manière définitive au sein de l'équipe.

Tout est en place pour réussir une belle année scolaire.

Nouvelle année pour le Conseil Municipal des Enfants

Après une première année très studieuse qui a vu des premiers projets se concrétiser, le Conseil Municipal des Enfants se réunit à nouveau en novembre pour un premier Conseil, élargi de nouveaux volontaires au sein des classes de CE2, CM1 et CM2.

Il sera suivi de réunions mensuelles pour les groupes de travail organisés à cette occasion.

Par ailleurs, le Conseil est ouvert aux enfants passés en 6^{ème} afin qu'ils puissent suivre les sujets engagés l'année précédente. Nous détaillerons les commissions et les projets de cette année dans le prochain numéro de Juvigny Info.

SAINT-MARTIN : un triple rendez-vous

La Saint-Martin, le 13 novembre prochain, sera un rendez-vous particulier.

Outre le mot du maire lors de la commémoration de l'Armistice de 1918, et la fête organisée par la paroisse de Juvigny, autour de la messe, la vente des brioches et le repas, cette matinée verra la mise en avant du travail des enfants du Conseil Municipal des Enfants.

En effet, dans le cadre du CME, l'un des sujets a consisté à travailler sur la cérémonie du souvenir en préparant notamment des questions aux anciens et aux membres des familles victimes de guerre.

Les enfants interviendront à cette occasion, à 9h30.

C'est un acte fort de transmission de notre histoire. Un acte de pédagogie.



Fin des travaux à la salle Communale

Les travaux de mise aux normes pour les accès PMR (Personnes à mobilité réduite) s'achèvent actuellement à la salle Communale, après ceux réalisés cet été à l'école.

C'est avec un planning serré qu'il a fallu assurer à la fois les travaux et l'accueil des activités périscolaires. Merci à l'équipe d'animation et au secrétariat qui ont pu trouver les bonnes solutions pendant cette période.

Le budget global de la mise aux normes des accès PMR sur les bâtiments communaux, tenant compte également de ceux restant à faire à la mairie, est d'environ 60 000 EUR HT, assez largement subventionnés par le Département.

Ce montant conséquent est en grande partie lié aux obligations de désamiantage associées à ces travaux.

Fin des travaux sur le Foron



Les travaux d'aménagement des digues pour la régulation des crues centennales du Foron se sont terminés cet été, et ont été inaugurés le 22 octobre dernier par le Préfet de Haute-Savoie et les autorités du Canton de Genève, qui ont financé ce projet à hauteur de 44% du montant.

De manière générale, ces travaux concourent à protéger le bassin de l'Arve et donc l'agglomération genevoise des crues, comme celle intervenue en 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, contact possible auprès du SIFOR, le syndicat d'aménagement en charge :

<http://www.riviere-arve.org/outils/presentation-sifor.htm>
sifor@wanadoo.fr - 04 50 87 13 48

Réflexions sur le cimetière

Un travail est engagé par l'équipe municipale pour améliorer le règlement du cimetière, son fonctionnement et son aménagement.

C'est un travail de fond qui prendra quelques semaines voire quelques mois. Les résultats seront communiqués le moment venu avec des propositions en la matière.

Urbanisme – rappel des règles

Nous vous rappelons que les travaux d'urbanisme sont soumis à une déclaration préalable, notamment :

- Les clôtures (grillages, mur, murets, portail, brise vue...)
- Toute construction supérieure à 5m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
- Les piscines
- Tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (ravalement de façade, création ou suppression d'ouvertures, etc.).

Nous vous invitons à prendre contact avec la mairie avant d'entreprendre ces travaux afin d'obtenir les démarches à suivre.

Entretien des haies

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'entretien des haies en limite de propriété est obligatoire.

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public.

En effet, vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière mais encore, veiller à ce que les branches ne touchent pas les fils conducteurs aériens.

La gestion des poubelles

Les enfants du CME ont mis en place un réseau de poubelle à des points de rencontre de la commune. Le bilan est positif pour ces premiers mois.

Néanmoins, certaines ont débordé cet été malgré l'intervention des brigades vertes, l'association de réinsertion sociale qui assure un service de nettoyage des espaces verts sur la commune.

L'effet « restauration rapide » s'est fait clairement sentir...

Des ajustements sont en cours à la fois sur le rythme de collecte et la taille de certaines d'entre elles.

Néanmoins, merci à tous de jouer le jeu et de ne pas ajouter plus que ce que les poubelles peuvent absorber.

Le travail des enfants sera ainsi récompensé et respecté.



Fermeture de la déchetterie de Saint Cergues

La déchetterie de Saint-Cergues a fermé ses portes le 14 octobre dernier pour faire peau neuve.

Trop vétuste, elle sera réaménagée avec plus de containers, un plan de circulation adapté et un nouveau local technique.

Nous communiquerons prochainement plus en détails sur ces nouvelles installations.

La date de réouverture n'est pas encore définie.

Dans l'intervalle, les autres déchetteries de l'agglomération sont disponibles aux horaires d'hiver :

- Bonne - route de ripaille : lundi et samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30.
- Gaillard - rue du Transvaal : du lundi au samedi, de 7h30 à 17h30.
- Annemasse aérodrome : du lundi au samedi, de 7h30 à 17h30.

Dépôts sauvages au point apport volontaires

Les dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, sacs de vêtements, télévision, cartons...) au pied des points d'apports volontaires, se développent de plus en plus.

Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle, pratique et environnementale.

Nous vous rappelons que tous ces déchets doivent être déposés en déchetterie. De plus, les gros cartons ne doivent ni être mis dans le conteneur, ni par terre à leurs abords.

Brûler vos déchets verts à l'air libre est interdit. Nous vous invitons à recycler vos déchets verts soit en utilisant un composteur soit en les acheminant en déchetteries.

Modifications des horaires sur le bruit

La commune de Juvigny met en accord sa réglementation sur le bruit avec celle de la Préfecture.

Ainsi, les horaires à respecter pour les engins motorisés et bruyants, dont les tondeuses, tracteurs et autres scies mécaniques, selon l'arrêté 28-2009 du 24/09/2009, modifié par l'arrêté 49-2016 :

Lundi au vendredi : 8h à 20h - Samedi : 9h à 12h, puis 14h30 à 19h - Dimanche et jours fériés : interdiction. Merci d'y veiller pour la tranquillité de chacun.

Jours de chasse

La période de chasse se poursuit jusqu'au 15/01/2017. Jours de chasse autorisés : jeudi, dimanche et jours fériés - uniquement le matin, du lever du jour jusqu'à 11h30.

Des panneaux ont été placés à différents points de la commune pour tenir la population informée de cette réglementation.

Liste électorales 2017

Les prochaines élections auront lieu le 23 avril et 7 mai 2017 pour les présidentielles, et le 11 et 18 juin 2017 pour les élections législatives.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, nous vous invitons à remplir avant le 31 décembre 2016 un formulaire d'inscription disponible en mairie, auquel joindre une copie de votre carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent.

Evacuation du camp Rom

La journée du 20 octobre a vu l'aboutissement de la procédure d'expulsion initiée par la commune et le démantèlement du camp Rom, installé au « Bois Enclos » depuis plus de deux ans.

En effet, le Préfet avait décidé de mobiliser les moyens de l'Etat pour permettre cette évacuation. Les forces de gendarmerie et la direction de la Solidarité étaient sur place pour gérer les questions de sécurité et de prise en charge, et Annemasse Agglo a mis à disposition les moyens humains et logistiques indispensables à l'opération.

La situation devenait particulièrement difficile et incontrôlable, notamment sur le plan sanitaire et des conditions de vie des occupants. Sans compter les dangers d'une prolifération de véhicules plus ou moins bien garés le long de la route des Bois Enclos. Un hiver de plus dans ces conditions nous paraissait bien entendu inenvisageable.

L'opération s'est déroulée sans heurts, dans la dignité et, contrairement à ce qui s'était passé lors de la première évacuation du site « Altéa », un relogement temporaire a été proposé à 39 personnes sur les 49 que comptait le camp.

Cette prise en charge momentanée destinée aux familles avec enfants ne règle certes pas le problème mais évitera une reconstitution immédiate d'un nouveau bidonville dans un autre lieu.

Il fallait également éviter de jeter à la rue les enfants et les jeunes scolarisés...

La question de la présence des populations Rom dans l'agglomération n'est pas pour autant résolue.

Gestion de la circulation

A la suite de la réunion publique de février 2016 consacrée à recueillir les remarques et l'expression des riverains de la route des « Curtines », de « Trélavilla » et de « la Plantaz », un certain nombre de constats ont été faits.

Certes, rien de révolutionnaire, ni de très nouveau. Mais, il était nécessaire de refaire le point après un épisode où les travaux de la RD 206 avaient momentanément écarté le trafic pendulaire.

Les constats

Ces constats sont les suivants :

- la circulation sur l'axe qui mène à la frontière a retrouvé peu ou prou son niveau d'avant les travaux de la 2 X 2 voies.
- le conflit permanent entre lieu de vie et lieu de passage est accentué du fait de la nature du trafic (domicile-travail, pour des automobilistes étrangers au village) et de l'itinéraire au cœur du village aggloméré (les « Curtines »).
- aux horaires les plus chargés, la sécurité des piétons peut être mal assurée.

Des premières actions

Votre municipalité a décidé dans un premier temps de mobiliser les moyens de la police intercommunale pour des contrôles et pour l'installation du radar pédagogique.

Les résultats : quelques verbalisations, des rappels à la loi et des informations recueillies par le dispositif.

Il est intéressant de savoir que 82,5 % des automobilistes respectent la limitation à 50 km/h, et parmi les 17,5% qui dépassent cette limite, seuls 2,5% roulent au-dessus de 60 km/h. On le constate une nouvelle fois : une infime minorité rend la vie difficile et menace la sécurité des habitants.

Une étude en cours depuis cet été pour des actions à venir

En répondant au coup par coup aux problématiques de vitesse par la signalisation, le marquage au sol et les dispositifs de ralentissement, nous constatons que nous ne sommes jamais en mesure de tout résoudre.

La gestion de la voirie, la réglementation et le bon sens nous interdisent de placer un dos d'âne tous les 20m. Nous avons donc adopté une méthode plus globale pour aborder la question de la mobilité et de l'usage de l'espace public que sont les routes.

Ainsi, une étude de mobilité est menée depuis cet été, afin d'établir un diagnostic précis des déplacements à l'échelle de la commune pour travailler à l'élaboration d'un plan de circulation qui comportera des propositions d'aménagement sur les quartiers.

Nous y travaillons et reviendrons vers vous dès que les options seront disponibles.

Encore des interrogations et des évolutions

Il est nécessaire de tenir compte des évolutions qui marqueront notre commune ou notre territoire dans les années à venir : l'accroissement de la population, le développement des infrastructures de transport en commun, le P+R des Chasseurs, la localisation des activités dans le Grand Genève.

C'est pourquoi cette étude s'inscrit dans une démarche qui se veut prospective et la plus large possible.

Des changements de comportement importants en termes de mobilité accompagneront les évolutions de l'offre en transport en commun et les innovations techniques.

Mais nul ne sait à quelle échéance l'auto-partage, le covoiturage, toute cette mutualisation de l'usage de l'automobile, le « Léman express », le tram, le vélo électrique, tous les modes doux, permettront de limiter le nombre des déplacements en véhicules individuels.

En attendant ces changements structurels, nous en sommes réduits à décourager l'automobiliste par des entraves que nous subissons à notre tour, et à gérer un compromis entre un village qui doit rester perméable aux riverains et aux habitants, et un barrage contre les flux externes qui est difficile à justifier.

La chorale « A travers Chants »

Une nouvelle saison de chansons a débuté à l'atelier de chants de Juvigny.

L'année a commencé en beauté avec un sympathique concert dans la commune de Perrignier qui avait invité "A travers chants", le samedi 8 Octobre dernier.

La chorale se porte bien, avec 44 chanteurs dont 17 Juvignerands.

Les répétitions ont toujours lieu le jeudi soir à 20h30 à la salle Communale.

Un petit mot de la chef de chœur :

"Chanter en groupe, c'est vibrer ensemble, fournir un effort collectif, mobiliser son attention sa voix et celle des autres.

Contribuer ainsi à une création musicale harmonieuse, en synchronisant son énergie à celle des autres.

Outre cette conscience du groupe, l'expression du chant choral développe aussi la confiance en soi et dans une certaine mesure, l'estime de soi.

Mais chanter, c'est avant tout respirer et tout simplement vivre".



Loto du Sou de l'école

Réservez votre après-midi du **Dimanche 27 novembre** pour venir jouer à la salle Communale.

L'ambiance est toujours chaleureuse et conviviale.

Comme chaque année, beaucoup de lots sont à gagner. Venez nombreux. !

Vous aiderez ainsi au financement des activités pour les enfants de l'école tout au long de l'année.

Tarif : 20 euros les 3 cartons. Ouverture des portes 14h. Début des parties 15h.

A l'occasion du Loto, du Carnaval et de la fête de l'école, le Sou a toujours besoin de bénévoles. Alors n'hésitez pas à venir donner un coup de main, même un petit moment.

Contact : Lionel Tagand : par mail : lioneljuvigny@gmail.com, par téléphone : 04 50 74 20 69



Bibliothèque

Afin de répondre à vos désirs de lecture, la bibliothèque a engrangé une belle récolte de nouveaux livres achetés ou prêtés par Savoie Biblio pour cette rentrée.

Venez nombreux faire connaissance des nouveaux ouvrages et choisir parmi romans, BD, albums, revues pour petits, adolescents, et adultes.

Ouverture, y compris pendant les vacances : mardi de 17h à 19h, samedi de 10h à 12h.

A très bientôt.

TAC – nouveaux horaires et nouveau réseau pour les bus

Des changements sont intervenus qui impliquent également le réseau de desserte de Juvigny ProxiTAC.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet ou auprès du réseau TAC à Annemasse.

Gens de Juvigny – Marcel GUIGONNAT

Si vous croisez, en passant dans le chef-lieu du village ou lors des manifestations, un monsieur d'un âge certain et honorable, assis sur le banc devant sa maison ou se baladant à pied, il y a des chances que ce soit Marcel GUIGONNAT.

Marcel est le doyen de notre village, il est aussi une des mémoires de Juvigny.

Lui qui a vu arriver les premières voitures dans les années 30 et l'eau courante en 1935 !

L'électricité était arrivée en 1914.

En effet, Marcel est né le 8 Novembre 1923 à Genève, à Plainpalais.

A cette période, on naissait souvent à domicile mais aussi dans la maternité Gourgas à Genève, où la maman devait se rendre probablement à cheval.

A cette époque, Annemasse était un village.



Marcel est issu d'une grande famille de Juvigny établie au chef-lieu. Il est le troisième garçon de Julie et Antonin Guignat qui avaient une exploitation agricole, comme beaucoup d'habitants à cette époque.

Ils possédaient aussi des vignes qui ont disparu totalement à Juvigny, emportées par le phylloxéra.

Les arbres fruitiers étaient nombreux, et les pruneaux de Juvigny étaient attendus sur les marchés de Genève, comme le vin blanc et la fameuse pomme de Juvigny.

Marcel a fait sa scolarité au village, a passé son certificat d'études en 1934, puis a poursuivi sa scolarité en 5ème, 4ème et 3ème à Saint-Joseph à Thonon.

Puis, la guerre a été déclarée et Marcel est parti pour les chantiers de jeunesse en 1943/44.

L'armistice du 22 Juin 1940 ayant supprimé le service militaire obligatoire, les chantiers de jeunesse furent créés comme une sorte de substitut en Juillet 1940.

Marcel est musicien, chanteur, toujours de bonne humeur.

Depuis les années 40, il chante à la chorale de Juvigny. Autour du curé Jacquet, la jeunesse se retrouvait et partageait du bon temps : la MJC de l'époque !

On faisait la "chèvre" dans les caves du village : boisson à base de jus de raisins ou de pommes qui se conserve dans un tonneau sous pression dont on boit la mousse.



Gens de Juvigny – Marcel GUIGNONAT

En 1948, il épouse Micheline Dunoyer, une demoiselle du village aussi et ils auront 3 garçons qui vivent tous les trois avec leurs familles à... Juvigny. La preuve d'un village où il fait bon vivre encore aujourd'hui et à proximité de la ville, et de la Suisse.

A ce propos, Marcel a travaillé en lien avec les paysans de la Suisse voisine. Les gens de la terre se connaissaient de part et d'autre de la frontière.

A la fin des années 60, avec son frère Robert et son cousin Roger, ils ont créé un GAEC, groupement agricole d'exploitation en commun, un des premiers en Haute Savoie. Ils construiront un bâtiment entre le chef-lieu et la mairie destiné à installer les vaches et une salle de traite automatique.

En 1975, ils ont 90 vaches dont 50 laitières. Ce GAEC fonctionnera jusqu'à l'âge de la retraite du plus jeune des trois, dans les années 90.

Marcel peut vous raconter qu'il faisait les foin jusqu'à l'emplacement actuel du supermarché Géant. Les génisses montaient à l'alpage à Mieussy en prenant... le train, le CEN, Chemin de fer Economique du Nord, dans des wagons bétailières. On peut reconnaître les anciennes gares tout au long de la voie, au pont de Fillings, à Viuz en Sallaz, à Mieussy, etc.

Plus tard, c'est au Lotty, alpages des Voirons qu'il montait et redescendait les génisses à pied en traversant la voie ferrée et la route nationale de St Cergues... Une autre époque !

Marcel a beaucoup participé à la vie de la commune de diverses manières. Il a fait partie de la clique de Juvigny qui fusionna ensuite avec la fanfare de Ville la Grand.

Ce rapprochement entre les 2 communes par le biais de la musique dure toujours, car à l'occasion de la commémoration de l'armistice, l'Espérance de Ville la Grand vient jouer sur le parvis de la mairie et à la messe de la Saint-Martin.

Il garde le poids que l'on appelle public, mais qui est en fait bien privé. Les gens venaient peser leur char de foin sur le poids situé devant la maison des Guignonat.

Micheline, son épouse veille sur l'église et a passé du temps à y venir mettre des fleurs et s'assurer de la bonne marche de l'édifice.

Marcel a aussi été conseiller municipal durant plusieurs mandats. Une vie bien remplie, tournée vers les autres.

Encore aujourd'hui, Marcel n'hésite pas à pousser la chansonnette au repas des aînés. S'il ne met pas de complet gris, il sait en tous cas l'interpréter en chanson pour le plaisir de tous.

Fidèle supporter également de la fête du village.

Agenda fin 2016

- **Fête de la St-Martin**
dimanche 13 novembre, à 9h30 place de la mairie, puis à l'église pour les paroissiens, avant l'apéritif et le repas à la Salle Communale. Vente de brioches.
- **Loto du Sou de l'école**
dimanche 27 novembre, à 14h à la Salle Communale.
- **La venue du Père Noël**
samedi 10 décembre en fin d'après-midi, sur la place de l'église.
- **Spectacle de Noël de l'école**
vendredi 16 décembre, à 18h30 à la Salle Communale.
- **Vœux de la municipalité**
vendredi 20 janvier 2017, à 19h à la Salle Communale

Directeur de publication : Denis MAIRE

Comité de rédaction : Commission Communication/Information.

Dépôt légal : novembre 2016. Ne peut être vendu.

Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY

Tél : 04 50 37 30 67 - Fax : 04 50 38 70 10 - mairie@juvigny74.fr - www.juvigny74.fr